

PROCES VERBAL

DE L' ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

du 1er juillet 2022

L'assemblée générale ordinaire 2022 de l'Association poitevine escalade et montagne (Apem) s'est réunie, sur convocation du président, le vendredi 1er juillet 2022 à 19h30 dans le gymnase de Bellejouanne (*sis rue de la Jeunesse - 86000 POITIERS*) en présence de 36 personnes dont 35 votants.

L'assemblée est présidée par Gael Loir, président de l'association et Dominique Quella-Villéger vice-présidente.

Les statuts ne prévoyant pas de quorum, l'assemblée a donc pu valablement délibérer.

Les bilans à l'exception du bilan comptable couvrent l'année sportive

1 - Le rapport moral

Effectifs à la date du 30 juin 2022:

Saison : 2022	Homme	Femme	Total 2021	Rappel total 2021
Licence(s) Adulte	97	73	170	121
Licence(s) Jeune	45	56	101	116
Licence(s) Famille adulte	5	2	7	
Licence(s) Famille jeune				
TOTAL			278	237

L'année 2020-2021 avait été marquée par une forte baisse du nombre de licenciés du fait de la crise covid 19. Les effets de cette « crise » se font encore ressentir sur l'année 2021-2022, le nombre de licenciés restant en deçà de celui d'avant covid. Cette baisse est observée dans de nombreuses associations.

Créneaux :

6 créneaux sont dévolus aux jeunes, tous encadrés par Isabelle Mazerie, la salariée du club, neuf sont proposés aux adultes (trois à Bellejouanne, cinq à Migné-Auxances et un au lycée Nelson-Mandela).

L'année 2021-2022 est marquée par l'ouverture de créneaux spécifiques d'encadrement pour les jeunes compétiteurs (3 cours encadrés par semaine).

Des créneaux sur les falaises de Beauvoir ont également été proposées aux adultes (mercredi après-midi toute la saison en fonction de la météo et le jeudi soir à partir des vacances de printemps).

Bilan des activités

Des diaporamas sont déroulés en séance pour présenter les différentes activités qui se sont réalisées cette année : sorties et stages en falaise, sorties hivernales (ski de randonnée, raquettes, cascade de glace) et compétitions qui ont attirés jeunes et quelques adultes.

Il a été assuré 1234 journées stagiaires en 2021-2022 (contre 711 en 2020-2021, année covid et 1078 en 2019-2020).

Les compétitions :

L'association compte 26 jeunes compétiteurs qui suivent les créneaux encadrés spécifiques « compétition ». Des jeunes des créneaux d'encadrement « loisirs » ont également participé à quelques compétitions. Au total, cela représente une quarantaine de jeunes.

A partir du mois de mars, il a été proposé un entraînement spécifique aux adultes qui souhaitent s'essayer à la compétition. (1 séance par mois à Migné). 6 adultes y ont participé.

Au total, l'APEM a été représentée sur une 30aine de compétitions.

Les formations :

Formation de juges

Les animations

Les animations "structure gonflable d'escalade" ont repris en mai 2022.

Quelques animations particulières, encadrées par la salariée du club ont également été réalisées suite à des demandes spécifiques (ITEP, maison de la Gibauderie, Maison des 3 Quartiers..).

Mise au vote du rapport moral :

Le rapport a été adopté à l'unanimité.

2.- Le rapport comptable et le budget prévisionnel

Le rapport comptable s'arrête au 31 décembre.

Sont donc présentés :

- le rapport comptable du 01 janvier au 31 décembre 2021
- le bilan comptable à mi-parcours de l'année 2022

Au 30 juin 2021, le montant total des dépenses est de 82 201,81 euros, celui des recettes 93 457,57 euros soit un solde débiteur de 11 255,76 euros.

Mise au vote du rapport comptable :

Le rapport a été adopté à l'unanimité.

3.- Prix des licences

Licence de base :

Le prix des licences n'a pas augmenté depuis plusieurs années mais il apparaît nécessaire, au vu du résultat comptable, de l'augmenter. Il est proposé une augmentation de 20 euros.

Mise au vote : 0 voix contre, 4 abstentions sur 35 votants : L'augmentation du prix de la licence de base est adoptée

Pour la rentrée 2022, le coût de la **licence** avec uniquement la garantie responsabilité civile obligatoire **sans possibilité d'options s'élève donc à 170 euros.**

Entraînement spécifique encadré pour les jeunes compétiteurs :

Pour les deux créneaux d'entraînement spécifique encadrés « compétiteurs » qui mobilisent davantage la salariée (2 créneaux encadrés par compétiteur, entraînement particulier, accompagnement lors des compétitions...) et qui, de facto, entraînent une réduction du nombre de jeunes licenciés pouvant être accueillis, il est proposé d'appliquer une sur-cotisation équivalant à 2 parts club soit 280 euros.

Mise au vote : 1 voix contre, 8 abstentions sur 35 votants : Le prix de la sur-cotisation pour les 2 entraînements spécifiques encadrés est adoptée.

Pour la rentrée 2022, le jeune compétiteur qui suivra les entraînements spécifiques encadrés devra donc s'acquitter **du prix de la licence** (170 euros pour une **licence** avec uniquement la garantie responsabilité civile obligatoire) et de la sur-cotisation de 280 euros.

NB : A la date de la rédaction du compte-rendu, la salariée du club en charge de cet entraînement a donné sa démission suite à une proposition de poste dans une autre structure dans une autre région, qui lui a été faite 2 jours après l'AG. La mise en place de cet entraînement sera donc retardée jusqu'à ce que le club trouve un autre salarié.

4.- Les élections au Conseil d'administration

Election du CA :

Les personnes restantes du CA précédent sont les suivantes :

BERTRAND Thierry
DESORMIERE Cédric

FAVRELIERE Michel
GAILLARD Jean
GUILLAUME Sylvain
GUILLOUX Thierry
LAGARRIGUE Vincent
LANGLAIS Pascal
LEGE Freddy
LOIR Gaël
MAZERIE Isabelle (salariée avec voix consultative)
PALIN Marie-Dominique
QUELLA-VILLEGGER Dominique
RUIZ Camille
SOUMAILLE Yves
VOUHE Etienne

Les nouvelles personnes proposant leur candidature sont les suivantes :

CLOCHARD Solène
CROZATIER Anne
GERMAIN Jacques
JAULIN Marlène
VIAUD Stéphanie

Mise au vote du CA :

Cette composition du CA a été adoptée à l'unanimité. Le nouveau Conseil d'administration se réunira à une date non encore définie pour se répartir les tâches et élire le bureau

4.- En annexe

- le programme prévisionnel et provisoire des activités 2022-2023.
- le bilan d'activités de l'école d'escalade.
- le bilan des activités escalade, raquettes, montagnisme, ski-alpinisme, randonnée.
- le bilan des compétitions 21-22.

5.- Clôture

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22h00

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par les co-présidents de séance et la secrétaire de séance.

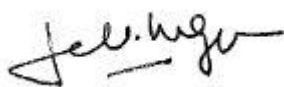
A Poitiers, le 01/07/2022

Les Présidents de séance

Gaël Loir



Dominique Quella-Villéger



La Secrétaire de séance

Marie-Dominique Palin



BILAN COMPTABLE DE L'EXERCICE 01/09/2020 AU 31/08/2021

EXECUTION DU BUDGET SAISON 2020-2021

Budget prévisionnel SAISON 2020-2021

Action	Dépense	Recette	Solde		Dépense	Recette	Solde
Compétitions*	745,50 €	2 000,00 €	1 254,50 €	Compétitions	8 000,00 €	2 500,00 €	-5 500,00 €
Stages divers	39 976,32 €	35 749,54 €	-4 226,78 €	Stages divers	30 000,00 €	30 000,00 €	0,00 €
Adhésions	14 329,25 €	36 042,00 €	21 712,75 €	Adhésions	18 000,00 €	47 000,00 €	29 000,00 €
Prestations vendues		150,00 €	150,00 €	Prestations vendues		1 500,00 €	1 500,00 €
Encadrement	30 849,89 €	13 666,77 €	-17 183,12 €	Encadrement	25 500,00 €	2 000,00 €	-23 500,00 €
Fonctionnement	62 932,69 €	56 330,49 €	-6 602,20 €	Fonctionnement	4 500,00 €		-4 500,00 €
Autres recettes			0,00 €	Autres recettes		200,00 €	200,00 €
Subventions**		2 000,00 €	2 000,00 €	Subventions		8 000,00 €	8 000,00 €
Salle Acclameur Niort			0,00 €	Salle Acclameur Niort	2 000,00 €	1 000,00 €	-1 000,00 €
Formations	4 450,12 €	0,00 €	-4 450,12 €	Formations	4 500,00 €		-4 500,00 €
Les P'tiots do Poitou	35,59 €		-35,59 €	Les P'tiots do Poitou	300,00 €	600,00 €	300,00 €
T SHIRT WADY RUM		275,00 €	275,00 €	T SHIRT WADY RUM		500,00 €	500,00 €
Affaire NV	3 000,00 €	0,00 €	-3 000,00 €	Affaire NV			
THE ROOF	81,60 €		-81,60 €	THE ROOF	1 000,00 €	500,00 €	-500,00 €
	156 400,96 €	136 026,64 €	-10 187,16 €		93 800,00 €	93 800,00 €	0,00 €

* Subvention pour développer la compétition des jeunes

* Subvention pour accompagner les personnes en situation de handicap à la pratique de l'escalade

Bilan de la participation APEM aux stages : -3 763,65 €

Les bilans des stages	Dépense	Recette	Solde
ORPIERRE 2020	3 222,20 €	3 226,40 €	4,20 €
Stage CALANQUES 2020	3 101,17 €	2 436,86 €	-664,31 €
LAUTARET 2021	840,00 €	840,00 €	0,00 €
SKI_RAQUETTE_OSSAU	4 959,60 €	4 930,38 €	-29,22 €
FRESSINIERE_2021	3 066,69 €	2 516,62 €	
WE MASSIF CENTRAL JUIN 2021	1 035,00 €	834,96 €	-200,04 €
WE brantome	150,00 €	150,70 €	
BERARDE 2021	19 026,92 €	16 293,62 €	-2 733,30 €
SEJOUR BUIS*	2 556,78 €	2 420,00 €	-136,78 €
VERCORS_2021*	2 017,96 €	2 100,00 €	82,04 €
TOTAL	39 976,32 €	35 749,54 €	-3 677,41 €

* Séjour pour jeunes